

Promotion de l'action bénévole

L'entraide, le dévouement à la collectivité et à des causes qui tiennent à cœur aux bénévoles constituent un des plus beaux fleurons de notre patrimoine. Néanmoins, pour que cet esprit de bénévolat continue de se développer, il doit être constamment nourri par des mesures permettant de mieux reconnaître le rôle primordial que jouent les bénévoles et d'y sensibiliser davantage le grand public.

La promotion est un regroupement d'activités qui sensibilisent la population à l'égard de la contribution des bénévoles à un organisme ou à la collectivité. De plus, ces activités visent à motiver les gens à prendre un engagement envers le travail bénévole ou à maintenir leur niveau actuel de participation.

Idéalement, la promotion de l'action bénévole est un effort qui doit se faire durant toute l'année. Il faut adopter des stratégies novatrices et créatives afin de promouvoir le bénévolat.

Pour le Centre d'action bénévole l'Amicale, la promotion de l'action bénévole est concentrée en deux temps de l'année soit :

- Journée internationale des bénévoles (5 décembre).
- Semaine nationale de l'action bénévole (en avril).

Référence : Cadre de promotion de l'action bénévole, 14-11-2006

Entraide bénévole auprès des aînés

Accompagnement transport

Un accompagnement, c'est l'action de se joindre à quelqu'un pour aller où il va, en même temps que lui, en apportant le soutien nécessaire pour supporter la personne dans ses limitations fonctionnelles.

Le mot transport ajoute donc à cette définition le besoin d'un moyen de transport pour effectuer l'accompagnement. C'est donc autour de ces axes principaux que l'activité d'accompagnement transport s'articule.

Le Centre d'action bénévole l'Amicale souhaite répondre à des besoins non récurrents qui ne peuvent être comblés autrement que par nos activités. Il est donc complémentaire aux services de transport offerts dans la communauté.

De plus, il ne vient pas suppléer à la famille et à l'entourage de la personne âgée; il agit en complémentarité dans un but de favoriser le maintien de la personne âgée dans son milieu de vie.

Référence : Politique d'entraide bénévole auprès des aînés Accompagnement

transport, 13-03-2007.